



Convention relative aux droits des personnes handicapées

Distr. générale
7 octobre 2008
Français
Original : anglais

Conférence des États parties à la Convention relative aux droits des personnes handicapées

Première session

New York, 31 octobre et 3 novembre 2008

Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la Conférence des États parties par le représentant du Secrétaire général.
2. Élection du Président et des autres membres du Bureau de la Conférence.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Adoption du règlement de la Conférence.
5. Questions relatives à l'application de la Convention
 - a) Réunion-débat interactive sur le thème « La Convention relative aux droits des personnes handicapées en tant qu'instrument relatif aux droits de l'homme et moyen d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement ».
6. Établissement du Comité des droits des personnes handicapées :
 - a) Élection des membres du Comité des droits des personnes handicapées, conformément à l'article 34 de la Convention relative aux droits des personnes handicapées;
 - b) Tirage au sort, par le Président de la Conférence, des six membres du Comité dont le mandat prendra fin au bout de deux ans, comme prévu au paragraphe 7 de l'article 34 de la Convention;
 - c) Confirmation de la date d'entrée en fonctions des membres du Comité.
7. Questions diverses.

